

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE
Commune

Numéro SIRET : 21060128200010

Poste comptable : CFP - SERVICE DE GESTION COMPTABLE CAGNES-SUR-MER

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	55
B3.2 - Etalement des provisions	57
B4 - Etat des charges transférées	58
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	59
B6 - Prêts	61
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	62
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	63
B7.3 - Etat des emprunts garantis	64
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	73
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	74
B11.2 - Liste des établissements publics créés	75
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	76
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	77
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	78
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	81

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 900

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 179,34

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 207,40
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 327,79
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 480,67
4	Encours de dette / population (2) (3)	674,43
5	DGF / population	12,31
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61,24 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,70 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	63,61 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	28,97 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	5,17 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 33 du 31/03/2021 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 105 256,79	14 695 367,80	1 781 265,02	A1 3 371 376,03
Investissement	3 369 492,58	4 209 813,10	(3) -1 061 272,94	A2 -220 952,42
Fonctionnement	9 735 764,21	10 485 554,70	(4) 2 842 537,96	A3 3 592 328,45

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 865 313,16	III + IV 1 759 310,59	B1	893 997,43
Investissement	I 865 313,16	III 1 759 310,59	B2	893 997,43
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	4 265 373,46
Investissement	A2 + B2	673 045,01
Fonctionnement	A3 + B3	3 592 328,45

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 865 313,16
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	37 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	87 061,37
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	741 051,79
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 759 310,59
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 965,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 725 345,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 904 671,75	5 231 626,74

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	865 313,16	1 759 310,59
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 220 952,42	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)	6 990 937,33	6 990 937,33
--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	12 766 222,22	9 173 893,77

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 592 328,45

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)	12 766 222,22	12 766 222,22
---	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)	19 757 159,55	19 757 159,55
---------------------	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP2025-01	TRAVAUX REHABILITATION MHL EN ESPACE MUSEAL	202501	2 134 700,00
TOTAL			2 134 700,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	2 134 700,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	231 365,40	37 200,00	275 000,00	0,00	312 200,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	533 225,10	87 061,37	1 100 505,00	0,00	1 187 566,37
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 285 698,06	741 051,79	3 528 286,75	0,00	4 269 338,54
Total des dépenses d'équipement		6 050 288,56	865 313,16	4 903 791,75	0,00	5 769 104,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	451 375,20	0,00	441 880,00	0,00	441 880,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Total des dépenses financières		453 875,20	0,00	444 380,00	0,00	444 380,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 504 163,76	865 313,16	5 348 171,75	0,00	6 213 484,91

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	470 382,00		461 000,00	0,00	461 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		541 582,00		556 500,00	0,00	556 500,00

TOTAL	7 045 745,76	865 313,16	5 904 671,75	0,00	6 769 984,91
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	220 952,42
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 990 937,33
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 900,00	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 757 747,95	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 241 647,95	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 350 049,90	1 759 310,59	618 748,57	0,00	2 378 059,16

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 631 586,80		3 496 878,17	0,00	3 496 878,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	655 000,00		655 000,00	0,00	655 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	470 382,00		461 000,00	0,00	461 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 756 968,80		4 612 878,17	0,00	4 612 878,17

TOTAL	8 107 018,70	1 759 310,59	5 231 626,74	0,00	6 990 937,33
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 990 937,33
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

4 056 378,17

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 030 059,82	0,00	2 045 353,05	0,00	2 045 353,05
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 143 390,24	0,00	5 272 433,00	0,00	5 272 433,00
014	Atténuations de produits	637 175,98	0,00	499 590,00	0,00	499 590,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	648 744,22	0,00	759 055,00	0,00	759 055,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 459 370,26	0,00	8 576 431,05	0,00	8 576 431,05
66	Charges financières	43 300,00	0,00	35 625,00	0,00	35 625,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		788,00	0,00	788,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 504 170,26	0,00	8 614 344,05	0,00	8 614 344,05

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 631 586,80		3 496 878,17	0,00	3 496 878,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	655 000,00		655 000,00	0,00	655 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 286 586,80		4 151 878,17	0,00	4 151 878,17

TOTAL	11 790 757,06	0,00	12 766 222,22	0,00	12 766 222,22
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 766 222,22
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	84 450,50	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 538 330,00	0,00	1 669 613,00	0,00	1 669 613,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	574 250,60	0,00	611 870,60	0,00	611 870,60
731	Fiscalité locale	5 604 824,00	0,00	5 626 156,00	0,00	5 626 156,00
74	Dotations et participations (3)	956 659,00	0,00	1 026 259,17	0,00	1 026 259,17
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 905,00	0,00	55 755,00	0,00	55 755,00
Total des recettes de gestion courante		8 846 419,10	0,00	9 061 653,77	0,00	9 061 653,77
76	Produits financiers	17 300,00	0,00	16 740,00	0,00	16 740,00
77	Produits spécifiques (3)	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 877 019,10	0,00	9 078 393,77	0,00	9 078 393,77

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00

TOTAL	8 948 219,10	0,00	9 173 893,77	0,00	9 173 893,77
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 592 328,45
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 766 222,22
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 056 378,17	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	90 000,00	90 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	441 880,00	0,00	441 880,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	785 000,00		785 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	312 200,00	0,00	312 200,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	1 187 566,37	466 500,00	1 654 066,37
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 484 338,54	0,00	3 484 338,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 500,00	0,00	2 500,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	6 213 484,91	556 500,00	6 769 984,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	220 952,42
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 990 937,33
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 045 353,05		2 045 353,05
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 272 433,00		5 272 433,00
014 Atténuations de produits	499 590,00		499 590,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	759 055,00	0,00	759 055,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	35 625,00	0,00	35 625,00
67 Charges spécifiques (9)	1 500,00	0,00	1 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	788,00	655 000,00	655 788,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		3 496 878,17	3 496 878,17
Dépenses de fonctionnement – Total	8 614 344,05	4 151 878,17	12 766 222,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 766 222,22
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	462 165,00	284 500,00	746 665,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 915 894,16	0,00	1 915 894,16
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	176 500,00	176 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		655 000,00	655 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 496 878,17	3 496 878,17
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 378 059,16	4 612 878,17	6 990 937,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 990 937,33
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	72 000,00		72 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 669 613,00		1 669 613,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 500,00	5 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	611 870,60		611 870,60
731	Fiscalité locale	5 626 156,00		5 626 156,00
74	Dotations et participations (8)	1 026 259,17		1 026 259,17
75	Autres produits de gestion courante (8)	55 755,00	0,00	55 755,00
76	Produits financiers	16 740,00	0,00	16 740,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	90 000,00	90 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 078 393,77	95 500,00	9 173 893,77

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			3 592 328,45
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			12 766 222,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 045 745,76	865 313,16	2 134 700,00	5 904 671,75	0,00	785 000,00	5 119 671,75	6 769 984,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	231 365,40	37 200,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00	312 200,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	533 225,10	87 061,37	0,00	1 100 505,00	0,00	0,00	1 100 505,00	1 187 566,37
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 977 098,06	741 051,79	0,00	2 743 286,75	0,00	0,00	2 743 286,75	3 484 338,54
Total des opérations d'équipement (3)	308 600,00	0,00	2 134 700,00	785 000,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00
Total des dépenses d'équipement	6 050 288,56	865 313,16	2 134 700,00	4 903 791,75	0,00	785 000,00	4 118 791,75	5 769 104,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	451 375,20	0,00		441 880,00	0,00		441 880,00	441 880,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	453 875,20	0,00	0,00	444 380,00	0,00	0,00	444 380,00	444 380,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 504 163,76	865 313,16	2 134 700,00	5 348 171,75	0,00	785 000,00	4 563 171,75	6 213 484,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	71 200,00			95 500,00	0,00		95 500,00	95 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)	470 382,00			461 000,00	0,00		461 000,00	461 000,00
Total des dépenses d'ordre	541 582,00			556 500,00	0,00		556 500,00	556 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	220 952,42
--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	6 990 937,33
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 349 270,75	1 759 310,59	5 231 626,74	0,00	6 990 937,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 900,00	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 483 900,00	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 592 301,95	1 759 310,59	618 748,57	0,00	2 378 059,16
021	Virement de la section de fonctionnement	2 631 586,80		3 496 878,17	0,00	3 496 878,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	655 000,00		655 000,00	0,00	655 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	470 382,00		461 000,00	0,00	461 000,00
Total des recettes d'ordre		3 756 968,80		4 612 878,17	0,00	4 612 878,17

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					6 990 937,33

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 045 745,76	865 313,16	2 134 700,00	5 904 671,75	0,00	785 000,00	5 119 671,75	6 769 984,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	231 365,40	37 200,00	0,00	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00	312 200,00
2031	Frais d'études	213 797,40	33 876,00		214 330,00	0,00	0,00	214 330,00	248 206,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00		5 400,00	0,00	0,00	5 400,00	5 400,00
2051	Concessions, droits similaires	17 568,00	3 324,00		55 270,00	0,00	0,00	55 270,00	58 594,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	533 225,10	87 061,37	0,00	1 100 505,00	0,00	0,00	1 100 505,00	1 187 566,37
2111	Terrains nus	2 980,00	1 980,00		94 600,00	0,00	0,00	94 600,00	96 580,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	16 000,00	4 800,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
21351	Bâtiments publics	93 442,00	20 160,89		171 335,00	0,00	0,00	171 335,00	191 495,89
21352	Bâtiments privés	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	15 000,00	10 942,49		108 000,00	0,00	0,00	108 000,00	118 942,49
21533	Réseaux câblés	5 583,01	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	15 000,00	14 524,54		240 500,00	0,00	0,00	240 500,00	255 024,54
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21572	Matériel technique scolaire	180,86	180,86		500,00	0,00	0,00	500,00	680,86
215738	Autre matériel et outillage de voirie	60 932,40	14 123,76		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	21 623,76
215741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	11 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21578	Autre matériel technique	10 000,00	0,00		99 000,00	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	9 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21621	Biens sous-jacents	1 809,13	1 809,13		0,00	0,00	0,00	0,00	1 809,13

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	8 659,20	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21838	Autre matériel informatique	117 858,80	1 556,76		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	91 556,76
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	2 582,74		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	14 582,74
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 729,20	0,00		28 395,00	0,00	0,00	28 395,00	28 395,00
2185	Matériel de téléphonie	12 000,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	112 050,50	14 400,20		166 175,00	0,00	0,00	166 175,00	180 575,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 977 098,06	741 051,79	0,00	2 743 286,75	0,00	0,00	2 743 286,75	3 484 338,54
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 000,00	5 880,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 880,00
2313	Constructions	2 133 835,53	456 567,59		485 500,00	0,00	0,00	485 500,00	942 067,59
2315	Install., matériel et outill. technique	1 135 814,58	266 800,60		324 500,00	0,00	0,00	324 500,00	591 300,60
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	27 665,35	11 803,60		0,00	0,00	0,00	0,00	11 803,60
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 464 782,60	0,00		1 933 286,75	0,00	0,00	1 933 286,75	1 933 286,75
238	Avances commandes immo corporelles	185 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	308 600,00	0,00	2 134 700,00	785 000,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 050 288,56	865 313,16	2 134 700,00	4 903 791,75	0,00	785 000,00	4 118 791,75	5 769 104,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	451 375,20	0,00		441 880,00	0,00		441 880,00	441 880,00
1641	Emprunts en euros	449 660,00	0,00		441 880,00	0,00		441 880,00	441 880,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 715,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		453 875,20	0,00	0,00	444 380,00	0,00	0,00	444 380,00	444 380,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 504 163,76	865 313,16	2 134 700,00	5 348 171,75	0,00	785 000,00	4 563 171,75	6 213 484,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	71 200,00			95 500,00	0,00		95 500,00	95 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	71 200,00			90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	29 562,78			62 214,53	0,00		62 214,53	62 214,53
13912	Subv. transf. Régions	5 377,76			350,76	0,00		350,76	350,76
13913	Subv. transf. Départements	21 756,01			13 064,00	0,00		13 064,00	13 064,00
139172	Subv. transf. FEDER	12 709,45			12 576,71	0,00		12 576,71	12 576,71
13918	Autres subventions d'équipement transf.	1 694,00			1 694,00	0,00		1 694,00	1 694,00
13938	Autres fonds équip. transférables	100,00			100,00	0,00		100,00	100,00
	Charges transférées (7)	0,00			5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
21351	Bâtiments publics	0,00			5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	470 382,00			461 000,00	0,00		461 000,00	461 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	34 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	3 840,00			50 700,00	0,00		50 700,00	50 700,00
21352	Bâtiments privés	0,00			24 500,00	0,00		24 500,00	24 500,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			44 500,00	0,00		44 500,00	44 500,00
2152	Installations de voirie	0,00			56 800,00	0,00		56 800,00	56 800,00
21538	Autres réseaux	50 400,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	250 000,00			284 500,00	0,00		284 500,00	284 500,00
2313	Constructions	51 042,00			0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	49 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	10 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		541 582,00			556 500,00	0,00		556 500,00	556 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
202501	TRAVAUX REHABILITATION MHL EN ESPACE MUSEAL	AP2025-01	0,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	785 000,00	0,00	785 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202501
LIBELLE : TRAVAUX REHABILITATION MHL EN ESPACE MUSEAL
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP2025-01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 134 700,00	0,00	a 0,00	785 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 134 700,00	0,00	0,00	785 000,00	0,00
2313	Constructions	2 134 700,00	0,00	0,00	785 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 355 764,60	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	355 764,60	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	355 764,60	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-429 235,40
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 349 270,75	1 759 310,59	5 231 626,74	0,00	6 990 937,33
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	89 739,64	111 715,72	0,00	0,00	111 715,72
1313	Subv. transf. Départements	9 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	27 848,56	99 518,57	0,00	127 367,13
1322	Subv. non transf. Régions	187 686,19	229 115,00	0,00	0,00	229 115,00
1323	Subv. non transf. Départements	466 739,30	547 653,00	91 030,00	0,00	638 683,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	353 404,52	809 013,31	0,00	0,00	809 013,31
1338	Autres fonds équip. transférables	856,30	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 108 401,95	1 725 345,59	190 548,57	0,00	1 915 894,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	413 900,00	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
10222	FCTVA	269 000,00	0,00	378 200,00	0,00	378 200,00
10226	Taxe d'aménagement	144 900,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	33 965,00	0,00	0,00	33 965,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 483 900,00	33 965,00	428 200,00	0,00	462 165,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 592 301,95	1 759 310,59	618 748,57	0,00	2 378 059,16

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	2 631 586,80		3 496 878,17	0,00	3 496 878,17
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	655 000,00		655 000,00	0,00	655 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 998,00		1 998,00	0,00	1 998,00
28031	Frais d'études	94 740,25		49 574,59	0,00	49 574,59
28041483	Subv. Autres cnes:Projet infrastructure	11 884,95		11 884,95	0,00	11 884,95
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	824,50		691,76	0,00	691,76
2805	Licences, logiciels, droits similaires	18 925,00		46 241,05	0,00	46 241,05
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 224,54		646,68	0,00	646,68
28128	Autres aménagements de terrains	2 733,25		2 733,25	0,00	2 733,25
281321	Immeubles de rapport	22 698,00		22 698,00	0,00	22 698,00
281351	Bâtiments publics	26 101,66		24 924,39	0,00	24 924,39
281352	Bâtiments privés	2 308,08		2 308,08	0,00	2 308,08
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	3 300,00		3 300,00	0,00	3 300,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	621,60		621,60	0,00	621,60
28152	Installations de voirie	8 809,25		10 709,56	0,00	10 709,56
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 631,00		2 631,00	0,00	2 631,00
281532	Réseaux d'assainissement	21 151,00		21 151,00	0,00	21 151,00
281534	Réseaux d'électrification	3 906,00		3 906,00	0,00	3 906,00
281538	Autres réseaux	1 312,80		39 262,80	0,00	39 262,80
281572	Matériel technique scolaire	503,86		991,83	0,00	991,83
2815731	Matériel roulant	8 894,50		8 895,50	0,00	8 895,50
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 574,90		28 881,91	0,00	28 881,91
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	0,00		1 125,24	0,00	1 125,24
281578	Autre matériel technique	0,00		23 354,00	0,00	23 354,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	49 616,79		50 044,81	0,00	50 044,81
28181	Installations générales, aménagt divers	837,00		837,00	0,00	837,00
281828	Autres matériels de transport	9 676,53		9 676,53	0,00	9 676,53
281831	Matériel informatique scolaire	490,64		1 050,00	0,00	1 050,00
281838	Autre matériel informatique	53 054,72		78 021,69	0,00	78 021,69
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 143,24		7 497,01	0,00	7 497,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 986,06		11 065,72	0,00	11 065,72
28185	Matériel de téléphonie	0,00		11 436,02	0,00	11 436,02
28188	Autres immo. corporelles	268 051,88		176 840,03	0,00	176 840,03
041	Opérations patrimoniales (9)	470 382,00		461 000,00	0,00	461 000,00
10251	Dons et legs en capital	250 000,00		284 500,00	0,00	284 500,00
2031	Frais d'études	186 540,00		176 500,00	0,00	176 500,00
238	Avances commandes immo corporelles	33 842,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes d'ordre	3 756 968,80		4 612 878,17	0,00	4 612 878,17

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 790 757,06	0,00	0,00	12 766 222,22	0,00	0,00	12 766 222,22	12 766 222,22
011	Charges à caractère général (3)	2 030 059,82	0,00	0,00	2 045 353,05	0,00	0,00	2 045 353,05	2 045 353,05
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 143 390,24	0,00		5 272 433,00	0,00		5 272 433,00	5 272 433,00
014	Atténuations de produits	637 175,98	0,00		499 590,00	0,00		499 590,00	499 590,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	648 744,22	0,00	0,00	759 055,00	0,00	0,00	759 055,00	759 055,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 459 370,26	0,00	0,00	8 576 431,05	0,00	0,00	8 576 431,05	8 576 431,05
66	Charges financières	43 300,00	0,00		35 625,00	0,00		35 625,00	35 625,00
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			788,00	0,00		788,00	788,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		44 800,00	0,00	0,00	37 913,00	0,00		37 913,00	37 913,00
Total des dépenses réelles		8 504 170,26	0,00	0,00	8 614 344,05	0,00	0,00	8 614 344,05	8 614 344,05
023	Virement à la section d'investissement	2 631 586,80			3 496 878,17	0,00		3 496 878,17	3 496 878,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	655 000,00			655 000,00	0,00		655 000,00	655 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 286 586,80			4 151 878,17	0,00		4 151 878,17	4 151 878,17

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	12 766 222,22
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 948 219,10	0,00	9 173 893,77	0,00	9 173 893,77
013	Atténuations de charges (2)	84 450,50	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 538 330,00	0,00	1 669 613,00	0,00	1 669 613,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	574 250,60	0,00	611 870,60	0,00	611 870,60
731	Fiscalité locale	5 604 824,00	0,00	5 626 156,00	0,00	5 626 156,00
74	Dotations et participations (2)	956 659,00	0,00	1 026 259,17	0,00	1 026 259,17
75	Autres produits de gestion courante (2)	87 905,00	0,00	55 755,00	0,00	55 755,00
Total des recettes de gestion des services		8 846 419,10	0,00	9 061 653,77	0,00	9 061 653,77
76	Produits financiers	17 300,00	0,00	16 740,00	0,00	16 740,00
77	Produits spécifiques (2)	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		30 600,00	0,00	16 740,00	0,00	16 740,00
Total des recettes réelles		8 877 019,10	0,00	9 078 393,77	0,00	9 078 393,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 592 328,45
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	12 766 222,22
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 790 757,06	0,00	0,00	12 766 222,22	0,00	0,00	12 766 222,22	12 766 222,22
011	Charges à caractère général (4)	2 030 059,82	0,00	0,00	2 045 353,05	0,00	0,00	2 045 353,05	2 045 353,05
6042	Achats de prestations de services	84 525,02	0,00		110 240,00	0,00	0,00	110 240,00	110 240,00
60611	Eau et assainissement	42 234,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60612	Energie - Electricité	168 000,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	13 200,00	0,00		13 500,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00
60622	Carburants	17 400,00	0,00		17 800,00	0,00	0,00	17 800,00	17 800,00
60623	Alimentation	183 400,00	0,00		188 600,00	0,00	0,00	188 600,00	188 600,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 035,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	42 700,00	0,00		36 630,00	0,00	0,00	36 630,00	36 630,00
60632	Fournitures de petit équipement	20 305,00	0,00		27 320,00	0,00	0,00	27 320,00	27 320,00
60633	Fournitures de voirie	8 100,00	0,00		6 700,00	0,00	0,00	6 700,00	6 700,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 400,00	0,00		12 150,00	0,00	0,00	12 150,00	12 150,00
6064	Fournitures administratives	11 366,00	0,00		11 250,00	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 600,00	0,00		3 350,00	0,00	0,00	3 350,00	3 350,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 556,00	0,00		2 090,00	0,00	0,00	2 090,00	2 090,00
6067	Fournitures scolaires	13 250,00	0,00		13 450,00	0,00	0,00	13 450,00	13 450,00
6068	Autres matières et fournitures	22 377,00	0,00		20 950,00	0,00	0,00	20 950,00	20 950,00
611	Contrats de prestations de services	80 918,00	0,00		93 418,00	0,00	0,00	93 418,00	93 418,00
6132	Locations immobilières	52 800,00	0,00		62 000,00	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00
61351	Matériel roulant	16 310,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
61358	Autres	6 700,00	0,00		5 450,00	0,00	0,00	5 450,00	5 450,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	0,00		2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61521	Entretien terrains	110 500,00	0,00		97 430,00	0,00	0,00	97 430,00	97 430,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 800,00	0,00		46 300,00	0,00	0,00	46 300,00	46 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00		44 500,00	0,00	0,00	44 500,00	44 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	99 120,00	0,00		106 500,00	0,00	0,00	106 500,00	106 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00		19 500,00	0,00	0,00	19 500,00	19 500,00
61551	Entretien matériel roulant	22 300,00	0,00		32 800,00	0,00	0,00	32 800,00	32 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 400,00	0,00		38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	138 700,00	0,00		132 880,00	0,00	0,00	132 880,00	132 880,00
6161	Multirisques	12 311,00	0,00		12 500,00	0,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6168	Autres primes d'assurance	105 109,00	0,00		70 926,00	0,00	0,00	70 926,00	70 926,00
617	Etudes et recherches	3 750,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	12 830,00	0,00		11 280,00	0,00	0,00	11 280,00	11 280,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 975,00	0,00		27 145,00	0,00	0,00	27 145,00	27 145,00
6188	Autres frais divers	1 200,00	0,00		1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	11 900,00	0,00		11 900,00	0,00	0,00	11 900,00	11 900,00
62268	Autres honoraires, conseils	32 800,00	0,00		53 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6228	Divers	61 112,80	0,00		48 402,80	0,00	0,00	48 402,80	48 402,80
6231	Annonces et insertions	58 000,00	0,00		44 500,00	0,00	0,00	44 500,00	44 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	141 165,00	0,00		140 930,00	0,00	0,00	140 930,00	140 930,00
6233	Foires et expositions	13 370,00	0,00		1 853,00	0,00	0,00	1 853,00	1 853,00
6234	Réceptions	4 800,00	0,00		3 900,00	0,00	0,00	3 900,00	3 900,00
6236	Catalogues et imprimés	52 105,00	0,00		49 308,00	0,00	0,00	49 308,00	49 308,00
6238	Divers	180,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	800,00	0,00		1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00
6245	Transports de personnes extérieures	28 025,00	0,00		24 590,00	0,00	0,00	24 590,00	24 590,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	8 000,00	0,00		4 400,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	0,00		10 100,00	0,00	0,00	10 100,00	10 100,00
6262	Frais de télécommunications	26 120,00	0,00		13 520,00	0,00	0,00	13 520,00	13 520,00
627	Services bancaires et assimilés	5 900,00	0,00		6 820,00	0,00	0,00	6 820,00	6 820,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 262,00	0,00		5 272,00	0,00	0,00	5 272,00	5 272,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120 910,00	0,00		114 500,00	0,00	0,00	114 500,00	114 500,00
6284	Redevances pour services rendus	1 700,00	0,00		550,00	0,00	0,00	550,00	550,00
63512	Taxes foncières	6 278,00	0,00		12 800,00	0,00	0,00	12 800,00	12 800,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	14 461,00	0,00		7 248,25	0,00	0,00	7 248,25	7 248,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 143 390,24	0,00		5 272 433,00	0,00		5 272 433,00	5 272 433,00
6331	Versement mobilité	50 177,00	0,00		53 915,00	0,00		53 915,00	53 915,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 222,00	0,00		14 188,00	0,00		14 188,00	14 188,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	68 004,00	0,00		67 528,00	0,00		67 528,00	67 528,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 716,00	0,00		8 511,00	0,00		8 511,00	8 511,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 725 164,00	0,00		1 818 836,00	0,00		1 818 836,00	1 818 836,00
64112	SFT, indemnité de résidence	37 746,00	0,00		41 369,00	0,00		41 369,00	41 369,00
64113	NBI	15 884,24	0,00		16 265,00	0,00		16 265,00	16 265,00
64118	Autres indemnités	508 804,00	0,00		629 766,00	0,00		629 766,00	629 766,00
64131	Rémunérations	1 073 029,00	0,00		971 745,00	0,00		971 745,00	971 745,00
64132	SFT, indemnité de résidence	17 666,00	0,00		10 072,00	0,00		10 072,00	10 072,00
64138	Primes et autres indemnités	162 428,00	0,00		155 325,00	0,00		155 325,00	155 325,00
64168	Autres emplois aidés	17 290,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	29 924,00	0,00		20 325,00	0,00		20 325,00	20 325,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	601 442,00	0,00		576 154,00	0,00		576 154,00	576 154,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	658 965,00	0,00		702 047,00	0,00		702 047,00	702 047,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	45 645,00	0,00		39 090,00	0,00		39 090,00	39 090,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	514,00	0,00		350,00	0,00		350,00	350,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 000,00	0,00		46 297,00	0,00		46 297,00	46 297,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 420,00	0,00		26 650,00	0,00		26 650,00	26 650,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 350,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	57 000,00	0,00		64 000,00	0,00		64 000,00	64 000,00
014	Atténuations de produits	637 175,98	0,00		499 590,00	0,00		499 590,00	499 590,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	5 000,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	125 403,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	142 593,00	0,00		144 590,00	0,00		144 590,00	144 590,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	364 179,98	0,00		350 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	648 744,22	0,00	0,00	759 055,00	0,00	0,00	759 055,00	759 055,00
65134	Aides	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	114 684,00	0,00		128 474,00	0,00	0,00	128 474,00	128 474,00
65313	Cotisations de retraite	5 248,00	0,00		5 508,00	0,00	0,00	5 508,00	5 508,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 005,00	0,00		7 305,00	0,00	0,00	7 305,00	7 305,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65315	Formation	19 128,00	0,00		18 150,00	0,00	0,00	18 150,00	18 150,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	175 301,00	0,00		176 750,00	0,00	0,00	176 750,00	176 750,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	9 000,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	93 900,00	0,00		96 917,00	0,00	0,00	96 917,00	96 917,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	50 000,00	0,00		140 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	70 000,00	0,00		76 000,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	20 980,00	0,00		28 211,00	0,00	0,00	28 211,00	28 211,00
65818	Autres	65 855,00	0,00		69 730,00	0,00	0,00	69 730,00	69 730,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	17 643,22	0,00		2 010,00	0,00	0,00	2 010,00	2 010,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 459 370,26	0,00	0,00	8 576 431,05	0,00	0,00	8 576 431,05	8 576 431,05
66	Charges financières	43 300,00	0,00		35 625,00	0,00		35 625,00	35 625,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 957,19	0,00		39 323,91	0,00		39 323,91	39 323,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 657,19	0,00		-3 698,91	0,00		-3 698,91	-3 698,91
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00		1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			788,00	0,00		788,00	788,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			788,00	0,00		788,00	788,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		44 800,00	0,00	0,00	37 913,00	0,00		37 913,00	37 913,00
Total des dépenses réelles		8 504 170,26	0,00	0,00	8 614 344,05	0,00	0,00	8 614 344,05	8 614 344,05
023	Virement à la section d'investissement	2 631 586,80			3 496 878,17	0,00		3 496 878,17	3 496 878,17
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	655 000,00			655 000,00	0,00		655 000,00	655 000,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	655 000,00			655 000,00	0,00		655 000,00	655 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 286 586,80			4 151 878,17	0,00		4 151 878,17	4 151 878,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	12 325,12
Montant des ICNE de l'exercice N-1	16 024,03
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 698,91

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		8 948 219,10	0,00	9 173 893,77	0,00	9 173 893,77
013	Atténuations de charges (3)	84 450,50	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	49 850,50	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	15 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	19 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 538 330,00	0,00	1 669 613,00	0,00	1 669 613,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	9 000,00	0,00	8 050,00	0,00	8 050,00
70321	Stationnement et location voie publique	305 200,00	0,00	338 358,00	0,00	338 358,00
70323	Red. occupation dom. public	90 470,00	0,00	93 390,00	0,00	93 390,00
70383	Redevance de stationnement	367 000,00	0,00	435 000,00	0,00	435 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	10 995,00	0,00	15 552,00	0,00	15 552,00
7062	Redevances services à caractère culturel	55 165,00	0,00	62 115,00	0,00	62 115,00
7066	Redevances services à caractère social	305 000,00	0,00	314 000,00	0,00	314 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	381 500,00	0,00	386 800,00	0,00	386 800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	14 000,00	0,00	13 248,00	0,00	13 248,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	574 250,60	0,00	611 870,60	0,00	611 870,60
73211	Attribution de compensation	518 729,00	0,00	518 729,00	0,00	518 729,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	55 521,60	0,00	55 521,60	0,00	55 521,60
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	37 620,00	0,00	37 620,00
731	Fiscalité locale	5 604 824,00	0,00	5 626 156,00	0,00	5 626 156,00
73111	Impôts directs locaux	4 428 844,00	0,00	4 433 213,00	0,00	4 433 213,00
73118	Autres contributions directes	12 593,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	640 000,00	0,00	641 525,00	0,00	641 525,00
73141	Accise sur l'électricité	205 387,00	0,00	201 418,00	0,00	201 418,00
731721	Taxe de séjour	318 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
74	Dotations et participations (3)	956 659,00	0,00	1 026 259,17	0,00	1 026 259,17
741121	DSR des communes	40 736,00	0,00	47 994,00	0,00	47 994,00
742	Dot. aux élus locaux	163,00	0,00	163,00	0,00	163,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	7 500,00	0,00	750,00	0,00	750,00
74718	Autres participations Etat	687 583,00	0,00	802 533,17	0,00	802 533,17
7473	Participation départements	62 277,00	0,00	66 677,00	0,00	66 677,00
74748	Participation autres communes	156 700,00	0,00	104 265,00	0,00	104 265,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	2 194,00	0,00	2 194,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 700,00	0,00	1 683,00	0,00	1 683,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 905,00	0,00	55 755,00	0,00	55 755,00
752	Revenus des immeubles	81 900,00	0,00	44 900,00	0,00	44 900,00
75888	Autres	6 005,00	0,00	10 855,00	0,00	10 855,00
Total des recettes de gestion des services		8 846 419,10	0,00	9 061 653,77	0,00	9 061 653,77
76	Produits financiers	17 300,00	0,00	16 740,00	0,00	16 740,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	17 300,00	0,00	16 740,00	0,00	16 740,00
77	Produits spécifiques (3)	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 877 019,10	0,00	9 078 393,77	0,00	9 078 393,77
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		5 500,00	0,00	5 500,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	71 200,00		90 000,00	0,00	90 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 200,00		95 500,00	0,00	95 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 908 749,17									
1641 Emprunts en euros (total)					4 908 749,17									
000602821953	CRCAM PCA	14/01/2021		27/04/2021	1 021 912,03	F		1,100	1,383		T	X Echéance constante		A-1
00600393251	CRCAM PCA	01/01/2020		30/04/2020	482 875,47	F		2,510	2,745		A	X Echéance constante		A-1
00601294427	CRCAM PCA	01/01/2017		16/01/2017	143 907,02	F		1,710	2,055		S	X Echéance constante		A-1
00601294455	CRCAM PCA	01/01/2017		08/01/2017	27 860,16	F		1,790	2,020		T	X Echéance constante		A-1
00602820200	CRCAM PCA	14/01/2021		15/02/2021	2 239 718,12	F		1,100	1,086		M	X Echéance constante		A-1
10278 00851 000200285 03	CAISSE REGIONALE CM MEDITERRAN	01/01/2017		31/01/2017	92 476,37	F		4,800	5,014		T	X Echéance constante		A-1
1235583	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/11/2012		01/01/2014	900 000,00	F		3,950	3,951		A	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 908 749,17									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 630 259,41					441 879,14	39 322,19	0,00	12 325,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 630 259,41					441 879,14	39 322,19	0,00	12 325,12
000602821953		0,00	A-1	658 956,44	5,75	F		1,383	102 416,62	6 827,02	0,00	1 088,34
00600393251		0,00	A-1	282 249,98	9,00	F		2,745	25 181,73	7 084,47	0,00	4 319,53
00601294427		0,00	A-1	8 168,29	0,00	F		2,055	8 168,29	69,84	0,00	0,00
00601294455		0,00	A-1	3 677,02	0,75	F		2,020	2 934,89	46,19	0,00	3,06
00602820200		0,00	A-1	1 407 017,26	5,75	F		1,086	224 875,75	14 345,69	0,00	577,94
10278 00851 000200285 03		0,00	A-1	46 127,23	5,75	F		5,014	6 488,12	2 098,48	0,00	322,40
1235583		0,00	A-1	224 063,19	1,75	F		3,951	71 813,74	8 850,50	0,00	6 013,85
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 630 259,41					441 879,14	39 322,19	0,00	12 325,12

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		20-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	20/12/2023
L	2031 Frais d'études	5	20/12/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	20/12/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	20/12/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	20/12/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	20/12/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	20/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	20/12/2023
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	20/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	20/12/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport	20	20/12/2023
L	21328 Autres bâtiments privés	20	20/12/2023
L	2135A Installations générales, agencements... Bâtiments privés	10	20/12/2023
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	50	20/12/2023
L	21532 Réseaux d'assainissement	50	20/12/2023
L	21533A Réseaux câblés	20	20/12/2023
L	21534A Réseaux d'électrification	20	20/12/2023
L	21538A Autres réseaux	20	20/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	20/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	20/12/2023
L	2157 Matériel et outillage de voirie	10	20/12/2023
L	215731A Matériel roulant - Voirie	8	20/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	20/12/2023
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér.	40	20/12/2023
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	15	20/12/2023
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	20/12/2023
L	21828A Autres matériels de transport	7	20/12/2023
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	20/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	20/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	5	20/12/2023
L	21841A Matériel de bureau et mobilier scolaire	5	20/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21848A Autre matériel de bureau et mobilier	5	20/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	3	20/12/2023
L	2188 Autres immo (Gros électroménagers...)	5	20/12/2023
L	2188 Autres immo (Matériels classiques...)	10	20/12/2023
L	2188 Autres immo (Petit électroménager)	1	20/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	787,52		5 216,91	6 004,43	0,00	6 004,43
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	787,52		5 216,91	6 004,43	0,00	6 004,43
Créances douteuses	0,00	01/01/2021	5 216,91	5 216,91	0,00	5 216,91
Créances douteuses	787,52	01/01/2026	0,00	787,52	0,00	787,52
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	787,52		5 216,91	6 004,43	0,00	6 004,43
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	787,52		5 216,91	6 004,43	0,00	6 004,43

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 458001		Intitulé de l'opération : CONVENTION DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE - TVX CHEMIN ST ETIENNE		Date de la délibération : 07/06/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	
4581001 (5)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	
4582001 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	45 481,16	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458002		Intitulé de l'opération : AVENANT N°1 CONVENTION DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE - TVX CHEMIN ST ETIENNE		Date de la délibération : 20/12/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	
4581002 (5)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	
4582002 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458002		Intitulé de l'opération : AVENANT N°1_CONVENTION DELEGATION MAITRISE D'OUVRAGE - TVX CHEMIN ST ETIENNE		Date de la délibération : 20/12/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	6 419,16	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	343 148,06	159 886,35	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					343 148,06	159 886,35											6 376,47	19 522,83
CDC HABITAT SOCIAL	2009	X Durée ajustable	CPLS COMP PLS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 280,00	27 731,35	13,67	A	C		1,850	C		3,600	-		998,33	1 377,81
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X Durée ajustable	PLS LOCATIF SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	85 482,35	70 864,02	13,67	A	C		3,000	C		4,000	-		2 834,56	3 831,97
COTE D'AZUR HABITAT	2016	X Durée ajustable	PLUS PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	207 385,71	61 290,98	3,17	A	C		1,900	C		4,150	-		2 543,58	14 313,05
TOTAL GENERAL					343 148,06	159 886,35											6 376,47	19 522,83

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	481 201,33
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	481 201,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 078 393,77
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,30

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					216 000,00
657363	SUBV2025/01	SUBVENTION	CCAS DE ST PAUL DE VENCE	Etablissement de droit public	140 000,00
65748	SUBV2019/02	SUBVENTION	ASSOCIATION SKI CLUB DE VENCE	Association	500,00
65748	SUBV2017/03	SUBVENTION	ASSOCIATION HARMONIE DE SPV	Association	500,00
65748	SUBV2020/03	SUBVENTION	ASSOCIATION DES CINEASTES AMATEURS	Association	500,00
65748	SUBV2020/04	SUBVENTION	ASSOC SNAP SPORT NATURE A PEILLE	Association	1 425,00
65748	SUBV2017/08	SUBVENTION	ASSOCIATION CLUB D'AIKI JUTSU COTE D'AZUR	Association	950,00
65748	SUBV2017/09	SUBVENTION	COMITE OFFICIEL DES FETES ST PAUL	Association	14 000,00
65748	SUBV2020/05	SUBVENTION	ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	300,00
65748	SUBV2017/10	SUBVENTION	ASSOCIATION FESTI SPORTS DE MONTAGNE	Association	2 000,00
65748	SUBV2017/11	SUBVENTION	ASSOCIATION FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE ET JAZZ	Association	35 520,00
65748	SUBV2017/15	SUBVENTION	UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Association	250,00
65748	SUBV2026/01	SUBVENTION	ASSOCIATION FSE COLLEGE YVES KLEIN	Association	900,00
65748	SUBV2026/02	SUBVENTION	ASSOCIATION NID ART	Association	300,00
65748	SUBV2021/05	SUBVENTION	ASSOCIATION SPCOC GR	Association	950,00
65748	SUBV2021/06	SUBVENTION	ASSOCIATION DU CERCLE DES ESCRIMEURS DU PAYS VENCOIS	Association	1 000,00
65748	SUBV2022/01	SUBVENTION	ASSOCIATION EVERYDAY EARTH (AGIRRR)	Association	380,00
65748	SUBV2022/03	SUBVENTION	ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISTES SAINT PAULOIS	Association	4 750,00
65748	SUBV2022/05	SUBVENTION	ASSOCIATION LES COLLECTIONNEURS/ SKENA	Association	9 400,00
65748	SUBV2019/01	SUBVENTION	ASSOCIATION PAUL ART	Association	1 425,00
65748	SUBV2019/04	SUBVENTION	ASSOCIATION ORFEA	Association	950,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	19,70	5,00	24,70
Adjoint administratif pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Adjoint administratif pal 2 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,80	0,00	3,80
Adjoint administratif terr.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	2,00	7,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	3,00	4,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
D.G.S. de 2 à 10.000 hab	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	0,00	32,00	31,00	21,00	52,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique territorial	C	9,00	0,00	9,00	9,00	17,00	26,00
Agent de Maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,70	0,00	4,70
Agent spéc pal écoles mat. 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
Agent spéc pal écoles mat. 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,00	6,00	6,00	3,50	9,50
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	3,50	5,50
Auxiliaire puériculture cl. sup	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	1,00	1,00	0,70	1,60	2,30
Adjoint territorial patrimoine	C	0,00	1,00	1,00	0,70	0,60	1,30
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	6,40	4,00	10,40
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial animation	C	5,00	0,00	5,00	4,60	4,00	8,60
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef service de police pal 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		76,00	1,00	77,00	74,50	35,10	109,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	A	CDD
Agent de Maîtrise	C	TECH	372	0,00	A	CDD
Assistant de conservation	B	CULT	452	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A	CDI
Attaché	A	ADM	567	0,00	A	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	A	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	A	A
Ingénieur principal	A	TECH	1015	0,00	A	CDI
Technicien principal de 1 cl	B	TECH	707	0,00	A	CDI
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	638	0,00	A	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

COMMUNE DE SAINT PAUL DE VENCE - MAIRIE DE SAINT-PAUL DE VENCE - BP (projet de budget) - 2026

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.
--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SIVOM Pays de Vence		SFP	34 067,00
SICTIAM		SFP	34 550,00
SDIS 06		SFP	176 750,00
SICTIAM (SDEG)		SFP	8 500,00
Autres organismes de regroupement			
Communes et Etablissements privés (Dérogations scolaires)			28 300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EPIC	OFFICE DE TOURISME	05/12/2022		SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-220 952,42	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	893 997,43	893 997,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	673 045,01	893 997,43

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	673 045,01	893 997,43
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	673 045,01	893 997,43

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	531 880,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 580 078,17	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 048 198,17	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		531 880,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		441 880,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	441 880,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	90 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 580 078,17	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		428 200,00	0,00
10222	FCTVA	378 200,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	50 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 151 878,17	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 998,00	0,00
28031	Frais d'études	49 574,59	0,00
28041483	Subv. Autres cnes:Projet infrastructure	11 884,95	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	691,76	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	46 241,05	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	646,68	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 733,25	0,00
281321	Immeubles de rapport	22 698,00	0,00
281351	Bâtiments publics	24 924,39	0,00
281352	Bâtiments privés	2 308,08	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	3 300,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	621,60	0,00
28152	Installations de voirie	10 709,56	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 631,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	21 151,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	3 906,00	0,00
281538	Autres réseaux	39 262,80	0,00
281572	Matériel technique scolaire	991,83	0,00
2815731	Matériel roulant	8 895,50	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	28 881,91	0,00
2815741	Inst., mat., outil. cantines scolaires	1 125,24	0,00
281578	Autre matériel technique	23 354,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 044,81	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	837,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	9 676,53	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	1 050,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	78 021,69	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 497,01	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 065,72	0,00
28185	Matériel de téléphonie	11 436,02	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28188	Autres immo. corporelles	176 840,03	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 496 878,17	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	12 885 000,00	1,70	22,08	0,00	2 845 008,00	1,85
TFPNB	222 300,00	0,82	20,12	0,00	44 727,00	0,82
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	5 670 000,00	-2,65	13,27	0,00	752 409,00	-2,66
TOTAL	18 777 300,00	0,34			3 642 144,00	0,87

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Paul-De-Vence, le 22/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Paul-De-Vence, le 22/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ARNOULD Lionel	
BONDOUX Christiane	
CAMILLA Jean-Pierre, Maire	
CAUVIN Edith, 3ème Adjointe	
CHEVALIER Frank, 4ème Adjoint	
DALMASSO Sandrine	
DE SPIEGELEIR Nicolas	
ESCOLANO-LOCARD Alizée	
ESPOSITO Véronique	
FAURE Jean-Paul	
GAILLOT Magali	
HARTMANN Laurence, 1ère Adjointe	
MESSINA Aurélie	
RAFFAELLI Jean-Louis	
ROUSSEAU Mathieu	
SAPHORES-BAUDIN Frédérique	
STACCINI Pascal, 2ème Adjoint	
TOLLE Sylvie	
VACQUIER Nicolas	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VADO Alain	
VERIGNON Benoît	
VOISIN Céline	
ZULIANI Alex	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Paul-De-Vence, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.